

**TSMF.**

[www.toutsurmesfinances.com](http://www.toutsurmesfinances.com)

**x**



# ANNONCEZ SUR UNE MARQUE PUISSANTE AVEC UN CONTENU ULTRA AFFINITAIRE

Et profitez de notre partenariat pour bénéficier d'un tarif dégressif



# Un partenariat puissant



## Audience

Foyer CSP + : 684 000  
Top revenus : 365 000

PARIS  
**MATCH**

# 2,3 MILLIONS

de lecteurs  
chaque semaine

1er hebdo d'actu  
en AUDIENCE

101 246 exemplaires  
vendus en kiosques



## Diffusion

- 442 713 exemplaires DFP
- 2,3 millions de lecteurs chaque semaine
- 474 000 sur cible influence

# Partenariat Paris Match : Une expertise au service d'une marque



**+10 ans de partenariat**

Nos journalistes spécialisés rédigent des papiers pour Paris Match depuis plus de 10 ans.

**ÉPARGNE RETRAITE LE TEMPS DE L'ACTION**  
La préparation de la retraite reste un sujet élitant socialement. Mais l'espoir d'une réelle démocratisation est encore permis.

**Constat Les Brassés**  
Les Français sont accablés à la cause de l'épargne retraite. D'après plusieurs sondages publiés cette année, une étonnante majorité d'actifs, 84 % selon un sondage Ifop pour le courrier en Épargne et Agence Alpha, 90 % pour une enquête Odia pour Groupama - Auguste s'illustre d'épargner par ses cotisations pour compléter son futur prestataire de retraite issu des régimes obligatoires. Conscients de la nécessité de disposer d'une épargne individuelle pour leur avenir, ils s'inscrivent pour assurer leur avenir. Les Français ont investi plus de 27 % des actifs de leur patrimoine de placement de retraite en France en 2014, soit 215 euros cette année, d'après l'enquête Odia menée par Groupama.

**Complément**  
Ces actifs ont été répartis de la manière suivante : 82 % des personnes interrogées pour Alpha ont investi dans les actions, 14 % dans les obligations, 10 % dans les fonds communs de placement immobilier. Ces actifs ont été répartis de la manière suivante : 20 % des plus jeunes, investis par l'intermédiaire de fonds d'investissement, 10 % dans les actions, 10 % dans les obligations, 10 % dans les fonds communs de placement immobilier. Les autres ont investi dans les actions, 10 % dans les obligations, 10 % dans les fonds communs de placement immobilier.

**NON-COTÉ MIEUX CERNER UN UNIVERS COMPLEXE**  
La promesse de hauts rendements offerts par le non coté n'est pas totalement inaccessible aux particuliers. Les clés pour comprendre avant d'investir.

**À SAVOIR AVANT D'INVESTIR**  
Bien sélectionner son gérant  
La dispersion des performances entre les fonds est importante. C'est le rendement d'un fonds qui vous intéresse, et non pas le rendement de son gérant. C'est pourquoi il est important de sélectionner un gérant qui a une expérience avérée et qui a une bonne connaissance des marchés financiers. C'est pourquoi il est important de sélectionner un gérant qui a une bonne connaissance des marchés financiers.

ANNEE	NON-COTÉ	COTÉ
2014	1%	1%
2015	1%	1%
2016	1%	1%
2017	1%	1%
2018	1%	1%
2019	1%	1%
2020	1%	1%
2021	1%	1%
2022	1%	1%

**LES ACTIONS... UN RISQUE ASSUMÉ**  
Fortes de performances historiques de plus de 7 % par an en moyenne, les titres cotés trouvent toute leur place dans un PER. À condition d'investir à bon escient.

**PEA L'AUTRE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE ?**  
Le plan d'épargne en actions (PEA) est d'abord utilisé pour acheter un portefeuille d'actions ou de fonds d'actions en France. Il permet de bénéficier de la réduction de 12 % des plus-values réalisées en cas de vente, de la réduction de 12 % des plus-values réalisées en cas de vente, de la réduction de 12 % des plus-values réalisées en cas de vente.

**Le média n°1 des finances personnelles**

La maîtrise de la production de contenu sur les finances personnelles





# Présentation & tarifs



**3 formats disponibles**

**Le PER va de pair avec moins d'impôts et plus de retraite**

Bénéficiez de tous les avantages du Plan d'Épargne Retraite : **moins d'impôts et plus de retraite!** Et bien plus encore avec le PER Placement-direct.fr : **moins de frais** avec 0 frais de versement, 0 frais d'arbitrage et des frais sur encours réduits\* : **plus d'autonomie** avec la souscription en ligne.

#PlusDePERPourVous en scannant ce QR code

**PLACEMENT DIRECT.FR**  
PARLONS BIEN, ÉPARGNONS MIEUX.

**Pleine page  
L220 X H284**

**« PENSEZ-Y DÈS VOS PREMIERS SALAIRES »**  
CHARLOTTE THAMEUR, DIRECTRICE CONSEIL DE YOMONI

**Paris Match. À quel âge peut-on envisager d'épargner pour sa retraite ?**  
Charlotte Thameur. Vous pouvez y penser dès la vingtaine, quand vous entrez sur le marché du travail et que vous touchez vos premiers salaires. La retraite par capitalisation se prépare sur une longue période. L'important est de commencer tôt et d'investir régulièrement, même si le capital constitué servira probablement à autre chose, telle que l'achat de la résidence principale.

**Pourquoi si tôt ?**  
Le régime de retraite par répartition est déséquilibré : les projections montrent qu'il n'y aura pas assez de cotisants pour garantir le paiement des pensions à un niveau équivalent à celui d'aujourd'hui, alors que le vieillissement de la population ne fait qu'accroître la proportion de retraités. Les jeunes générations ont donc compris qu'il est nécessaire de capitaliser pour leur retraite.

**Comment procéder ?**  
Il est indispensable de commencer par alimenter vos livrets d'épargne, afin de disposer de liquidités pour vos potentiels des accidents du quotidien. Une fois votre épargne de précaution constituée, vous pouvez opter pour un outil de capitalisation, comme l'assurance-vie ou le PER, en consacrant au moins 50% de vos versements aux placements en actions pour leur potentiel de performances. L'assurance-vie présente l'avantage d'être disponible à tout moment, alors que le PER obéit davantage à une logique fiscale (déduction des versements volontaires du revenu imposable).

**Préfon** La retraite et la préservation de la fonction publique

**PLAN ÉPARGNE RETRAITE | ASSURANCE VIE**

**AVEC PRÉFON, ASSUREZ-VOUS UNE ÉPARGNE PERFORMANTE ET RESPONSABLE**

Préfon respecte depuis plus de 11 ans une charte d'engagement vous assurant sécurité et performance et affirmant encore sa responsabilité sociale. C'est ça aussi être partenaire officiel des agents de la Fonction publique.

Nos conseillers sont à votre service

3025 Service à votre service du lundi au vendredi de 9h à 19h

www.prefon.fr

**Demie page  
L220 X H137**

**BOURSE DIFFICILE DE SURPASSER LES INDICES**  
L'investissement en actions est l'un des placements les plus rémunérateurs à long terme. Quelques principes de bon sens permettent d'en tirer pleinement parti en minimisant les risques. L'éclairage de Nicolas Chéron, stratège chez Zonebourse.

**Paris Match. De quels fondamentaux a-t-on besoin avant d'investir en Bourse ?**  
Nicolas Chéron. Il faut disposer d'une bonne plateforme de négociation des titres, savoir lire un bilan et un compte de résultat, diversifier son portefeuille et se porter sur les sociétés de qualité. La facilité d'accès à des contenus éducatifs pertinents sur les réseaux sociaux ou via des webinaires donne envie de creuser le sujet, mais vous n'aurez jamais assez de temps qu'un analyseur financier pour vous forger une opinion solide sur des dizaines de dossiers. Et quand on sait que 90% des gérants professionnels se font battre par les indices, mieux vaut privilégier une gestion plus passive que trop active.

**C'est à dire ?**  
Acheter des ETF (Exchange Traded Fund), ou fonds indexés cotés, alias « trackers », qui répliquent un indice boursier avec un minimum de frais, tout en étant mieux que les fonds communs de placement neuf fois sur dix. Faire votre propre sélection de titres vous prendra énormément de temps sans avoir l'assurance de générer beaucoup de surperformance. Si vous y tenez vraiment, vous pouvez diversifier votre portefeuille en privilégiant des sociétés en croissance, pas trop endettées et dont la capitalisation boursière est importante.

**Quel mode de détention choisir ?**  
La fiscalité a une importance capitale sur la performance nette à long terme. L'assurance-vie et le plan d'épargne en actions (PEA) permettent de gérer son portefeuille en franchise d'impôt, tant qu'on n'en sort pas. En particulier, le PEA, dont la vocation est d'accueillir uniquement des valeurs françaises et européennes en contrepartie d'une constitution des plus-values à partir de cinquante ans, offre un panel de titres de sociétés que chacun est susceptible de connaître, directement, par des proches ou dans son environnement professionnel. Le milliardaire Warren Buffett recommande de s'investir que dans des titres d'entreprises que l'on comprend.

**LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER**

« Votre patrimoine est toujours confiné ?  
Il est temps d'investir autrement avec La Financière de l'Échiquier »

Contactez nos experts pour découvrir notre offre de Gestion sous Mandat

COMPTE-TITRES | PEA | ASSURANCE-VIE

+33(0)1 47 23 96 83 | [ape@lafinanciere.com](mailto:ape@lafinanciere.com)

L'investissement sur les marchés financiers présente un risque de perte en capital.

La Financière de l'Échiquier, Investir pour un patrimoine responsable et engagé  
53, avenue d'Alsace - 75116 Paris - www.lfde.com  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 91-004

**Colonne  
L148 X H240**

**+ Possibilité d'annoncer sur la page de son choix**



# Dossier Match Finances : Calendrier éditorial 2025



## 8 dossiers par an sur le patrimoine



**16**  
Janvier

Placements – spécial ETF



**26**  
Juin

Placements – patrimoine



**13**  
Février

Immobilier – spécial SCPI



**25**  
Septembre

Placements – Immobilier



**3**  
Avril

Placements : transmission / Assurance vie



**23**  
Octobre

Retraite défiscalisation



**28**  
Mai

Placements – épargne retraite



**27**  
Novembre

Quels placements pour 2026 ?

**+** Envoi d'un synopsis détaillé par dossier sur simple demande





# Dossier Match Finances : Tarifs

**Remises  
exclusives**  
avec  
**ToutSurMesFinances**



Tarifs (HT)	1 page quadri dans le Paris Match	½ page quadri dans Paris Match	1 colonne dans Paris Match
<b>Catalogue</b>	<b>37 000 euros brut</b>	<b>27 000 euros brut</b>	<b>27 000 euros brut</b>
<b>Négocié par ToutSurMesFinances</b>	<b>13 000 euros</b>	<b>8 000 euros</b>	<b>8 000 euros</b>

# Vos contacts



**Jean-Damien Châtelain**  
**[jdchatelain@toutsurmesfinances.com](mailto:jdchatelain@toutsurmesfinances.com)**  
**Tel : 01 70 08 58 43**



**Sophie Duval**  
**[sophie.duval@parismatchmedias.com](mailto:sophie.duval@parismatchmedias.com)**  
**Tel : 01 87 15 49 21**

**TSMF.**  
Média

PARIS  
**MATCH**